



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 janvier 2024

Lieu : maison des Associations de Vincennes en salle Paul Rumeau, 41 rue Raymond du Temple.

Le Président ouvre la séance à 19h00 en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Il transmet les meilleurs vœux de M. Régis Tourne, Adjoint au Maire chargé des Sports ainsi que les excuses de ce dernier pour ne pouvoir assister à l'AG.

37 des 72 membres 2023 sont présents ou représentés.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Adoption du PV de l'AG du 20 janvier 2023 ;
- rapport moral et sportif sur l'exercice 2023 ; vote ;
- bilan financier : présentation des comptes de l'exercice 2023 ; vote ;
- présentation du budget prévisionnel 2024 ; vote ;
- présentation du projet 2024 ; vote ;

Adoption du PV de l'AG précédente

Le Président demande à l'assemblée d'adopter le PV de la précédente AG qui est accessible à tous les adhérents sur le site internet du club (rappel du Président).

Vote.

L'assemblée adopte le PV à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport moral et sportif de l'exercice 2023

Le Président profite du vote précédent pour faire une démonstration aux membres présents des différentes rubriques du site internet et des informations qu'elles contiennent.

Il commence le rapport moral en rappelant que le site internet du club est une réalisation importante du bureau et qu'il compte plus de 20000 visites depuis sa mise en service, début 2019.

Il mentionne ensuite qu'à l'exception d'un OAV prévu à Rosny et annulé faute d'inscrits, l'ensemble des événements prévus ont pu se tenir comme prévu : coupe des amis, cinq (des six) Open Airshot Vincennes, le week-end à Cabourg Houlgate et Deauville, 9 tours de la UCUP, championnat départemental du Val de Marne et dîner du club en salle Maurice Tepaz



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

1. Effectifs, compétitions rencontres sportives et loisir

Le Président constate que les effectifs se sont encore tassés pour atteindre 72 membres en 2023 (contre 81 en 2022, 82 en 2021, 84 en 2020, 95 en 2019 et 92 en 2018). Il indique qu'une opération de mailing a été entreprise pour tenter d'augmenter le nombre d'adhérents. Celle-ci semble porter ses fruits puisqu'au 26 janvier 2024, le club compte 55 adhérents contre 49 le 26 janvier 2023.

La même tendance est observée pour la participation aux compétitions organisées par le club. Pour la coupe des amis et les 5 compétitions Open Airshot Vincennes, la participation moyenne est tombée à 15 par événement contre 21 en 2022 et 2021 et 22 en 2020.

Le Président rappelle ensuite que le club a participé pour la première fois à l'intégralité de la UCUP, championnat de niveau régional réservé aux AS municipales et aux AS d'entreprise. Il constate que l'expérience a été concluante puisque, malgré un début d'année difficile, le club a terminé la saison avec des équipes complètes à chaque tour. Ce championnat s'avère être bien dimensionné et le club s'est également engagé dans la version hivernale du championnat qui comporte 5 tours entre novembre et mars.

Le championnat départemental du Val de Marne 2023 s'est disputé à Marolles le premier samedi d'octobre et le club a fini à la cinquième place du classement par équipe.

Un challenge départemental des associations municipales s'est disputé début décembre sous la forme d'une rencontre inter-municipalités à Ormesson. Un questionnaire mis en place par le club a permis de constater que seul un joueur était motivé, nous n'avons donc pas inscrit d'équipe pour cette rencontre car la participation était forfaitaire pour 5 joueurs.

Le championnat du club (match play sans coups rendus) s'est déroulé sans difficulté jusqu'à la finale disputée entre Alain Daix et Eric Dimnet lors de notre dernier OAV de la saison au golf des Templiers. La victoire a souri à Eric Dimnet. La situation du critérium du club était plus compliquée puisqu'aucun des deux finalistes n'était présent, mais nous apprenons pendant l'AG que l'un des deux s'est désinscrit au dernier moment car il pensait avoir gagné car l'autre ne s'était pas inscrit. Le bureau étudiera la situation en début de saison.

Le week-end à Cabourg, Houlgate et Deauville a été organisé en urgence car la solution initiale, Rouen-Jumièges, a été rendu impossible par l'indisponibilité des hébergements prévus à Jumièges. Le comité en a profité pour tester une idée qui était dans les cartons, celle d'un hébergement collectif en gîte ou mobilhome. Cette formule s'est avérée plus adaptée à nos contraintes d'organisation et de financement. Un mobilhome pour 6 a été loué pour les 5 participants inscrits au camping de la plage d'Houlgate, ce qui a permis d'offrir des prestations haut de gamme pour les golfs et la nourriture. Cette formule sera désormais mise en œuvre pour les week-ends.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

2. Tarifs, cotisations, sponsors et calendrier

Le tarif de la cotisation de base avait été porté 77€. Le Président se demande si cette augmentation de 5€ qui a été pratiquée en 2023 n'a pas provoqué le départ de certains membres. Il rappelle toutefois que, le tarif de la licence ayant subi une augmentation de 10 € en 10 ans, la volonté du club de maintenir le tarif adhésion + licence constant à 130€ pendant toute la période a provoqué une baisse mécanique du montant de la cotisation de 10€ en 10 ans. L'augmentation de 5€ n'a donc compensé que la moitié de la baisse de cotisation qui reste encore inférieure de 5€ à celle demandée en 2013. Il rappelle ensuite que le club ne communique désormais plus que sur le montant de la cotisation et signale au passage que la licence est passée de 58 à 60€ entre 2023 et 2024.

Une dizaine de cartes Golfy ont été commandées par les adhérents du club pour un montant 60% inférieur au prix public en 2023. Pour l'instant, seule une carte a été commandée par les adhérents 2024.

Les participations des joueurs pour les épreuves par équipe étaient à 35 € pour la participation à un tour de la UCUP et à 30€ pour un tour de la UCUP hivernale.

Pour les compétitions individuelles Open Airshot Vincennes et la coupe des amis, le tarif moyen a été de 49€ pour les membres de 110 € pour les non membres (sauf pour la coupe des amis où les deux tarifs sont les mêmes).

Le Président remercie la mairie de Vincennes qui a attribué au club une subvention de fonctionnement de 500 Euros, TLB Golf qui nous a offert des lots en complément des achats que nous avons effectués chez lui, les champagnes Gaston Révolte qui ont fait bénéficier nos membres d'une réduction importante sur leurs commandes passées en novembre et en décembre et GHF Voyages qui a offert un week-end tiré au sort lors du dernier OAV de la saison.

3. Actions sur la commune de Vincennes

Airshot Vincennes a participé à la journée des associations et à la journée des sports.

Le président revient sur l'activité fitness golf gymnase Georges Serre le lundi soir de 20h30 à 22h30 hors vacances scolaires. L'activité est actuellement en sommeil, faute de participants.

Le dîner annuel du club en salle Tépaz, mis en place en 2019 pour fêter les 20 ans du club, a réuni une dizaine de convives, et s'est déroulé dans une ambiance très festive et avec des mets et des boissons de qualité.

Vote

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Rapport financier de l'exercice 2023

La Trésorière présente le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2023. Il fait ressortir un déficit de 890€ qui s'explique par l'opération exceptionnelle de mailing et l'achat de lots en fin d'année qui permettront de récompenser les compétitions de 2024.

COMPTES DE RESULTAT 2023					
CHARGES					
60 - Achats					11 419,82 €
6010	- Vêtements du club			0,00 €	
6020	- Fournitures consommables	GF + golf nuit		6 811,80 €	
		consommations+Repas		1 167,41 €	
		WE		1 416,11 €	
6050	- Autres équipements	lots		2 024,50 €	
6060	- Equipements pédagogiques	Entrainemet et équipement salle			
6070	- Matériels, travaux - autres (dont buvette)	Achats divers			
61 - Autres charges externes - Services extérieurs					322,87 €
6100	- Abonnement	site sport régions		129,00 €	
614	- Charges locatives et de co-propriété				
615	- Entretien, réparations, maintenance				
6160	- Primes d'assurances			193,87 €	
618	- Documentation, colloques, séminaires, conférences				
62 - Autres services extérieurs					1 302,36 €
621	- Honoraires, Personnel extérieur à l'association				
623	- Publicité, relations publiques, manifestations				
6251 6251 et 55	- Déplacements				
6256 6256 et 57	- Missions, réceptions (restaurant, hôtel...)			325,90 €	
6260	- Frais postaux et télécommunications			675,00 €	
627	- Frais bancaires et assimilés	bredconnect + frais sport régions		301,46 €	
	- Autres (stages, formation ...)				
63 - Impôts, taxes et versements assimilés					0,00 €
631 et 635	- Envers l'administration des impôts				
6260	- Envers d'autres organismes				
64 - Charges de personnel					0,00 €
6411 et 13	- Rémunérations du personnel salarié				
645	- Charges sociales				
6414	- Défraiements adhérents compétiteurs				
6414	- Défraiement encadrement et structure				
65 - Autres charges de gestion courante					5 054,05 €
651	- Redevances pour brevets, licences, SACEM ...			1 199,00 €	
6571	- Bourses accordées aux usagers				
658	- Pourboires, dons ...				
6586	- Cotisations reversées	Licences +cotisation FFG Golfy		3 315,05 €	
6586	- Arbitrage			540,00 €	
6586	Engagements (Fédération...)				
66 - Charges financières					0,00 €
661	- Charges d'intérêts				
667	- Charges nettes sur cession de valeurs mobilières				
668	- Autres charges financières				
67 - Charges exceptionnelles					0,00 €
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements					0,00 €
					18 099,10 €
					18 099,10 €

COMPTES DE RESULTAT 2023 (suite)					
PRODUITS					
70 -	Vente de produits finis, prestations de service, marchandises				5 690,00 €
	701	- vente produits finis	vetement du club		
	706	- Prestations de services	GF+WE+diner+golf nuit	5 960,00 €	
	707	- vente de marchandises			
	708	- autres produits des activités annexes (dont buvette...)			
	709	- Rbt annulation prestations et rabais, remise, ristournes		-270,00 €	
74 -	Subventions				500,00 €
	Fonctionnement	- état	Aides à l'emploi		
		- état	Hors aides à l'emploi		
		- département			
		- commune		500,00 €	
		- autres			
	Exceptionnelles	- état			
		- département			
		- commune			
		- autres	subvention Région		
75 -	Autres produits de gestion courante				10 959,00 €
	754	- collectes			
	756	- cotisations + licences	+EGC+golfy	10 959,00 €	
76 -	Produits financiers				60,36 €
	764	- revenus des valeurs mobilières de placement			
	768	- autres produits financiers		60,36 €	
77 -	Produits exceptionnels				0,00 €
	771	- produits exceptionnels			
	778	- manifestations, stages			
	778	- promotion, communication, publicité			
	778	- autres			
78 -	Reprises sur amortissements et provisions				0,00 €
			Total des produits		17 209,36 €
			Solde débiteur de l'exercice = perte		
			Total général des produits		17 209,36 €
			<i>Rappel du total général des Charges</i>		18 099,10 €
			RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		-889,74 €

BILAN DE L'EXERCICE 2023

Arrêté du présent bilan au 31/12/2023

ACTIF		
Immobilisations		
Stocks et en cours		
Créances		0,00 €
Subvention à recevoir		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement*		
Disponibilités		4 460,59 €
Compte bancaire	2 323,33 €	
Livret épargne	2 137,26 €	
Caisse		
Charges constatées d'avance		644,44 €
Total actif		5 105,03 €
PASSIF		
Fonds associatifs et réserves		2 373,03 €
Fonds associatifs (en caisse au 1er jour de l'exercice) CC+LIVRETA+CCA(N-1)-PCA(N-1)	3 262,77 €	
Résultat de l'exercice**	-889,74 €	
Réserves		
Dettes		0,00 €
Dettes financières		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	0,00 €	
Produits constatés d'avance		2 732,00 €
Total passif		5 105,03 €

Vote

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Budget de l'exercice 2024

La Trésorière présente ensuite le budget prévisionnel



Projet 2024

1. Effectifs, compétitions rencontres sportives et loisir

Le président revient sur l'opération de recrutement qui a été menée par mailing à la suite de la baisse des effectifs observée en début d'année. La campagne semble avoir porté ses fruits puisque le nombre d'adhérents est en augmentation au 26 janvier (5 de plus que l'an dernier), que le club compte déjà 5 nouveaux adhérents et qu'un candidat à l'adhésion est venu participer à l'AG après avoir reçu le courrier envoyé par le club.

Il estime que la participation à la UCUP a été très concluante. Le fait que les tours se disputent le samedi et non le dimanche et qu'il faille réunir une équipe de 5 ou 6 personnes seulement convient bien aux membres. La participation à la UCUP sera renouvelée en 2024 avec un nombre de tours qui augmente pour passer à 10. Le Président rappelle également que le club participera à la UCUP hivernale qui comporte 5 tours entre novembre et mars afin de permettre à ceux qui le souhaitent de maintenir le contact avec la compétition pendant l'hiver.

Il précise également les règles d'organisation du championnat et du critérium : la date limite d'inscription est fixée au jour de la coupe des amis. Le critérium n'est organisé que si le nombre d'inscrits est suffisant pour organiser 3 tours avant la finale ; si la condition n'est pas remplie, toutes les inscriptions au critérium sont reportées sur le championnat. On ne peut s'inscrire qu'à l'un des deux championnats.

2. Tarifs, cotisations, sponsors et calendrier

Le comité directeur a décidé de maintenir la cotisation de base à 77€ et de créer une cotisation à 100€ pour les golfeurs souhaitant devenir membre du club mais prendre leur licence dans un autre club ou se réserver la possibilité de la transférer vers un autre club en cours de saison.

Les participations des joueurs pour les épreuves par équipe restent à 35 € pour la UCUP et 30€ pour sa version hivernale sous réserve que les tarifs demandés par UGOLF n'augmentent pas.

Pour les compétitions individuelles, Open Airshot Vincennes et la coupe des amis, L'objectif d'un tarif moyen de 50€ pour les membres ainsi que celui à 110 € pour les non membres (sauf pour la coupe des amis où les deux sont au même tarif).

Les dates des tours de la UCUP sont connues et accessibles sur le site, la coupe des amis se disputera le 23 mars au golf du château de la chouette et les dates des OAV ainsi que celles du week-end ne sont pas encore fixées.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Le président lance un appel aux sponsors en sommeil pour renouveler leur partenariat.

3. Actions sur la commune de Vincennes

Airshot Vincennes participera à nouveau à la journée des associations (début septembre) et à la journée des sports (en juin). Le président indique qu'une participation active à ces événements est souhaitée pour envisager de déployer la structure gonflable lors de la fête du sport.

Le président revient sur l'activité fitness golf gymnase Georges Serre le lundi soir de 20h30 à 22h30, il regrette qu'elle soit en sommeil et indique que si elle ne redémarre pas en cours d'année, le créneau en gymnase sera probablement perdu.

Le dîner annuel du club en salle Tépaz aura lieu le 13 septembre. Le président en profite pour remercier chaleureusement la municipalité pour l'accès au gymnase, à la salle Tépaz du parc des sports, aux salles de réunion de la maison des associations et aux manifestations organisées par la municipalité comme la journée des associations.

Vote

Le projet de l'année 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions diverses

Lors des questions diverses, le Président revient sur le changement de nom qui a été voté lors de l'AG précédente et signale que la demande a été traitée par un employé de préfecture qui soit n'a pas compris la demande, soit a fait preuve de mauvaise foi en s'empressant de trouver un motif pour ne pas agir. Le motif de refus lui ayant été signalé était motivé par le fait que l'AG mettant à jour les statuts (et définissant les statuts actuels, qui étaient demandés) datait de 2018 et que l'AG demandant le changement de nom datait de 2023 et n'était pas signé par les mêmes personnes... Ce qui est absurde puisqu'il ne s'agissait pas d'une demande de modification de statut mais d'un changement de nom.

La Président estime qu'il a assez passé de temps sur cette question et se montre très agacé par l'attitude de cet employé de la sous-préfecture. En conséquence, il abandonne les démarches et signale que le club sera appelé Airshot Vincennes par les membres et que la fédé utilisera le nom d'Airshot.

La seconde partie des questions diverses a été consacrée au rappel des règles et usages liés au fonctionnement du golf pass géré par l'un de nos partenaires.

Le président lève la séance à 21h00 et invite les membres présents à partager la galette des rois et le verre de l'amitié.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Christel Loitron (Trésorière)

Eric Dimnet (Président)